



EDITO DU MAIRE

DANS CE NUMÉRO...

SOMMAIRE

MARCHE ALZONAIS 2,3

IL Y A DE L'OR DANS MON PUIT 4

PLU, PLUI SCOT KESAKO 5

PLATANES DE L'AVENUE DE LA GARE 6,7

BIODIVERSITE COMMUNALE 7

ECOLE 8,9

BIBLIOTHEQUE 9

HOMAGE A YVONNE BRUN & 10

LE SAVIEZ VOUS ?

GESTION DES DECHETS 11

L'HOMME QUI AIMAIT LES ABEILLES 12

CALENDRIER & ETAT CIVIL

MESSAGE

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Si vous avez des idées d'articles, des nouveautés dont vous voudriez parler ? Faites nous en part afin que nous puissions l'intégrer au petit rapporteur.

Merci pour vos contributions

Bonne année 2022!

L'équipe de la rédaction

« Cette année encore, la crise sanitaire nous isole et nous empêche de nous réunir pour notre traditionnelle soirée de présentation des vœux.

C'est donc par cet éditorial que je m'adresse à Vous, afin de vous souhaiter la meilleure année possible, avec l'espoir de voir s'éloigner ce virus et avec lui, nos craintes, nos peurs et nos angoisses.

Le Conseil Municipal a dû appliquer certaines mesures de distanciation et par conséquent renoncer aux festivités estivales ! Même la météo était contre nous puisque la pluie s'est invitée au feu d'artifice du 14 juillet !!!!

Sans visibilité sur l'avenir nous devons mettre en place de nouvelles façons de travailler et surtout demeurer vigilants malgré la lassitude qui nous accable ...

Même avec toutes ces contraintes, le Conseil Municipal a pu réaliser les travaux programmés sur la commune pour 2021 :

- La nouvelle bibliothèque ouverte en décembre est déjà opérationnelle. Elle n'a pas pu être inaugurée, mais ce n'est que partie remise, elle le sera lorsque les événements le permettront.

- L'école a fait « peau neuve » ; avec l'ouverture d'une seconde classe : un réagencement total s'imposait ainsi que de nouvelles peintures et un nouvel outil informatique.

- Réfection totale d'un appartement au-dessus de la Mairie : peintures, double vitrage, isolation des combles, et, remplacement des appareils de chauffages désuets.

- Mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité réduite) de l'école.

- Achèvement des travaux du nouveau parking.

- Travaux sur le réseau d'eau de Sardejane et de Valcroze.

Des projets sont en cours pour l'année 2022 :

- La dénomination et la numérotation des rues,

- La réalisation d'un colombarium au cimetière,

- Le remplacement des différents boîtiers de commande de l'éclairage public ainsi que celui des lampadaires par des lampes « L E D » plus économiques

- La mise aux normes électriques de l'église avec une réfection totale des circuits.

- L'étude de la création d'un « City Stade » sur l'emplacement de l'ancien cours de tennis.

- L'étude de la construction d'un nouvel atelier pour les services techniques : pour des raisons de sécurité la commune a obligation de déplacer le local actuel qui ne doit plus se situer sous une habitation.

En ce début d'année je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, exceptionnellement nombreux, c'est avec beaucoup de plaisir que l'on voit des portes et des fenêtres se rouvrir dans le village !

Le Conseil Municipal, a connu une période compliquée avec la démission de certains Conseillers, mais reste mobilisé et poursuit son engagement afin de vous offrir le meilleur service possible et le meilleur cadre de vie.

Soyez assurés que vos Elus et tout le personnel communal restera actif et ne cèdera pas au découragement. Restons optimistes et confiants pour cette nouvelle année, croyons que nous verrons enfin le bout du tunnel !

Je ne voudrais pas conclure cet édit, sans parler des Amies et Amis qui nous ont quitté, trop nombreux, hélas, ils laissent un grand vide dans notre communauté, ces visages familiers, à jamais disparus, mais qui restent dans nos pensées.

C'est sur une note d'espoir que je terminerai en souhaitant que ce virus « covid19 » soit bientôt derrière nous et que nous pourrions, retrouver notre liberté, nous rencontrer et préparer un avenir serein.

Je remercie mes collègues élus, agents, nos associations, nos artisans et tous les bénévoles qui se sont dévoués sans compter pour œuvrer pendant et contre cette pandémie.

Je vous renouvelle tous mes vœux de bonne santé, de bonheur, de réussite, d'amour et d'amitié.



Bonne et heureuse année 2022 à Toutes et Tous

MARCHÉ ALZONNAIS

De fin juin à jusqu'à fin août 2021, l'association Marchés festifs alzonais a organisé les dimanches matin de 10h à 13h, un beau marché de producteurs locaux sur la place de la mairie, autour de la fontaine : fromages, œufs, volailles, miels et produits de la ruche, maraîchage, savons artisanaux.... Ce fut une explosion de belles couleurs et de saveurs du Sud !

La place de la Mairie avait fière allure...



Lorry **MONTET**, productrice de Miel et produits de la ruche à Alzon



Les apiculteurs, étaient bien représentés !

Philippe **SANCHE**, producteur de Miel à Alzon



Marie **CHABALIER**, Ferme du Travesou, Pélardons à Campestre-et Luc

Une buvette tenue par l'association a permis aux clients de partager un moment convivial, dans le respect des gestes barrières.....



Jonathan **PAGLIERO**, à la buvette



Valentin **CATTEAU**, Elevage de volailles, producteur à Campestre-et Luc



MARCHÉ ALZONNAIS

Le stand de l'Association des parents d'élèves et Amis (A.P.E.A) tenu par les parents avec l'aide de souriants et talentueux petits pâtisseries, a permis de vendre des gâteaux et boissons pour financer des projets scolaires et sorties.



Des parties de pêches à la truite dans la fontaine ont ravi les petits Alzonnais et vacanciers.



Ce marché plébiscité des habitants comme les visiteurs a été reconduit le 2^{ème} dimanche de chaque mois jusqu'au marché de Noël qui s'est tenu dans la salle des fêtes en raison de la météo.

Il devrait normalement reprendre en 2022.

Renseignements : 06 03 64 62 68



Elodie TARDIF, les œufs d'Alzon

ZOOM SUR...

Sa Bulle, Savonnerie Artisanale

Quels produits vendez-vous (comment sont-ils fabriqués, depuis quand faites-vous cela, comment...)?

Les savons que je propose sont fabriqués artisanalement avec la méthode de la saponification à froid. La saponification est une réaction chimique obtenue par le mélange d'un corps gras (huiles et beurres d'origine végétale ou animale) avec un alcali (potasse, soude). Dans le cadre de la saponification à froid, les corps gras sont mélangés avec une solution de soude.

Dans cette méthode de fabrication, les corps gras sont généralement en excès, générant ainsi des savons dits « surgras ». La soude disparaît complètement à la fin de la réaction de saponification, qui est d'un mois minimum, c'est ce qu'on appelle la cure. La glycérine créée est quant à elle conservée dans le produit fini.

Qu'est ce qui a motivé votre participation au Marché d'Alzon ?

Nous avons habité 8 ans à Alzon ! et ma fille y habite depuis la naissance de Néot, donc il était évident pour moi de venir à côté d'eux !

Sylvie – Savonnerie Sa Bulle 06 89 04 26 05



HISTOIRE : « IL Y A DE L'OR DANS MON Puits » (PARTIE 1)

Ce récit m'a été conté par mon père en 1957. J'avais 10 ans.

La famille Pradel Abric avait depuis des générations une maison et son jardin à la sortie du village d'Alzon traversé par la Vis.



Mon grand père Emile Abric hérita de ce bien en 1932. Un jour il décida de creuser un puits car la corvée d'eau de la fontaine publique au jardin était harassante.

Un sourcier, Pierre Bresson, monta avec sa baguette et assura qu'il y avait de l'eau à un point situé devant la maison.

Après des nuits blanches à réfléchir, il acheta le matériel nécessaire et par un matin d'été il se mit à creuser à l'emplacement désigné par le sourcier.

Il enleva une couche de terre et de pierres puis tomba sur du sable graniteux. Quand il remontât le quatrième jour en fin de journée, il regarda ses mains et vis briller des paillettes. On aurait dit de la limaille de bronze. Mais qui brillait au soleil couchant. On dirait de l'Or dit-il !

Il prit une poignée de sable, le mit dans une vieille boîte de lait et descendis voir l'ingénieur des travaux publics au Vigan, M. Broussous. La boîte fut envoyée aux services des Mines à Alès.

Dans l'attente des résultats, il continua à creuser. Les Alzonnais qui le voyaient creuser avec ardeur lui disait « vous allez vous entermer là-dedans ! ». Le panorama des Cévennes et surtout le Saint Guiral lui donnaient de l'énergie. Et au bout de 6 mètres, il découvrit l'eau. Le sourcier ne s'était pas trompé et l'or n'avait pas influencé sa baguette.

Les résultats prouvèrent qu'il y avait de l'or

mais en petite quantité. Il ne profita pas de cette pincée d'or mais profita largement de l'eau du puits pour arroser fruits et légumes de son jardin.

Aujourd'hui, la maison est toujours là, puisque j'y habite. Après la mort de mon grand-père, ma grand-mère dans les années 60, sous le Maire Marcel Rouquette, céda le jardin et le puits à la Mairie d'Alzon qui en a fait un jardin public appelé « Square Emile Abric », avec jeu de boules, bancs et parterres de fleurs.

(PARTIE 2)

L'or, on en a toujours parlé dans les Cévennes. Dans les années d'avant la guerre 14/18, on pouvait voir dans les rivières descendant du massif de l'Aigoual, des hommes, leur batée à la main, essayant de découvrir le précieux métal dans l'eau limpide et fraîche.

Mais aucun d'eux n'a gagné sa vie. Au Vigan, on a parlé d'un orpailleur, Elie Revel, qui affirmait avoir fait fortune.

En 1936, une analyse avait été faite à la source d'Isis. L'analyse, comme à Alzon



révéla la présence d'or mais en quantité minime.

Les sangliers de l'Aigoual que l'on tue aux battues d'hiver en sont eux même la preuve. Ils se vautrent dans la boue et quand on les racle, il n'est pas rare de découvrir sur leurs crins des paillettes d'or incrustées.

En attendant, on peut affirmer que dans les Cévennes, il y a de l'or et d'autres minéraux précieux mais en quantité « INFINITESIMALE ».

Article pour Cévennes Magazine écrit en
Juillet 2021

Proposé par M. Gérard Abric, 3^{ème} Adjoint à
la Mairie d'Alzon



PLU, PLUi, SCOT ... KESAKO

PLU, PLUi, quelques lettres qui cachent souvent des épisodes où l'on s'arrache les cheveux lorsqu'on tente de réaliser un projet immobilier. Pourquoi ces lettres honnies font-elles de nouveau irruption dans votre journal communal ?

Tout simplement parce que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans sa version intercommunale (PLUi) fait de nouveau partie de l'actualité de la communauté de communes du Pays Viganais. L'élaboration d'un PLU est une étape qui devient incontournable dans la vie d'une commune, et comme beaucoup le savent, celui d'Alzon n'a pas vu le jour car les contraintes qu'il aurait imposé étaient inacceptables. Quel intérêt alors de la version intercommunale ? Entre autres, celui de faire valoir que les problèmes qui se posent à Alzon sont souvent les mêmes qui se posent à une échelle plus importante, ailleurs dans les communes de montagne du secteur, et qu'il faudrait revoir un peu certaines règles (la loi Montagne par exemple ?).

Au-delà des cas particuliers, l'élaboration du PLUi est aussi une opportunité de réfléchir sur la manière dont on veut voir évoluer notre village, dont nous aurions tort de nous priver. Plus que simplement « qui peut construire où », ce sont aussi les aménagements de la commune, les voies de circulation, et bien d'autres éléments qui peuvent être discutés dans ce cadre.

Le processus d'élaboration du PLUi n'en est qu'à sa phase initiale. C'est donc le bon moment pour s'informer sur le sujet et s'assurer de transmettre son point de vue !

Et le SCoT alors, kesako ? Le SCoT, petit nom du Schéma de Cohérence Territoriale, est un autre processus de réflexion sur notre territoire et la façon dont nous souhaitons le développer, et dont résulte « un document qui fixe, au sein d'un territoire donné, les grandes orientations d'aménagement et de développement durable pour les 10 à 20 ans à venir. » Il est piloté par le pôle qui re-

groupe la communauté de commune du Pays Viganais et celle de Causse-Aigoual-Cévennes Terres Solidaires, PETR pour les initiés. Vous trouverez plus d'informations à cette adresse : <https://petr-causses-cevennes.fr/>.

Comme vous pouvez le pressentir, le SCoT n'est pas sans lien avec le PLUi, puisque ce dernier devra être compatible avec le premier. Là aussi, la démarche n'en est qu'à ses débuts. Des débuts qui ont toutefois permis de produire une série de documents de diagnostic du territoire, publiquement accessibles, et qui permettent d'avoir une meilleure idée de l'état et du fonctionnement actuel de notre territoire.

Ces premières étapes ont surtout impliqué les élus, par le biais de discussions et d'ateliers sur la base de 4 grands thèmes « territoires » : préservés, habités, solidaires, et dynamiques. Il y aurait fort à dire sur ces thèmes, mais ce sur quoi il faut s'attarder c'est la place de la population dans tout cela. Initialement (voir illustration), la population n'aurait été sollicitée qu'à la toute fin du processus... Autant dire qu'on serait en droit de dire que finalement « tout est déjà plié et nous n'avons pas notre mot à dire »...

Heureusement, ce schéma de consultation d'un autre temps devrait être révisité. En effet, le PETR s'est doté depuis la

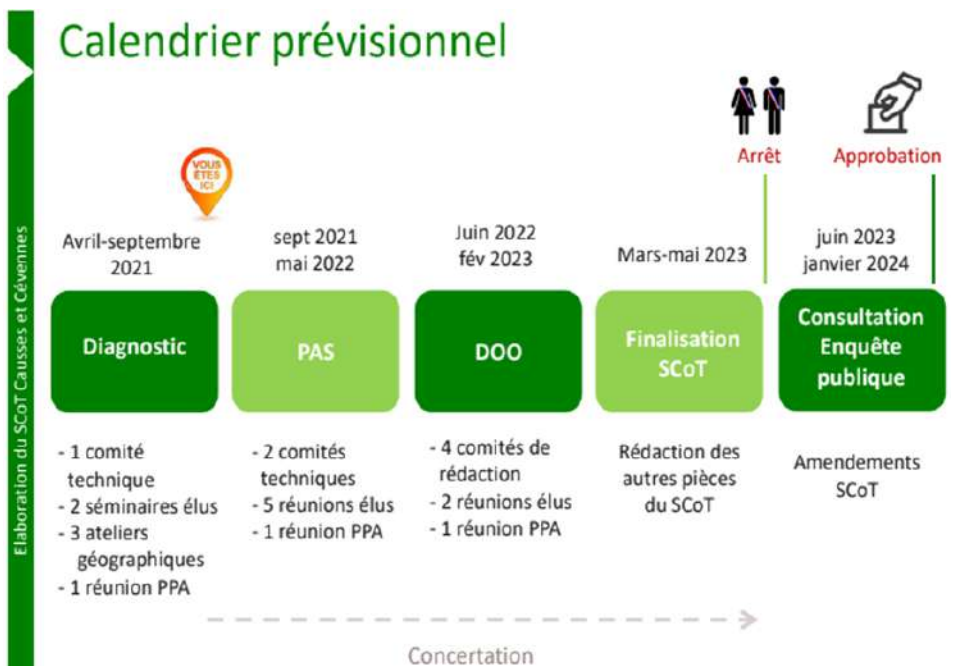
mandature précédente d'un Conseil de développement (CoDev) qui regroupe des citoyens bénévoles désireux de participer à la vie politique du territoire. Ceux-ci peuvent se saisir des mêmes sujets que ceux que traitent les élus du PETR, dont le SCoT, et être consultés à leur propos ou bien faire des propositions. Et c'est donc là que cela devient intéressant, car les membres du CoDev se sont à juste titre offusqués que la participation citoyenne ne soit pas engagée de manière beaucoup plus précoce dans l'élaboration du SCoT.

Le CoDev a obtenu gain de cause, d'abord par une participation accrue de ses membres aux réunions des élus, et ensuite par un accord du PETR pour la diffusion d'une information auprès des habitants du PETR et une participation plus active de ceux-ci dans le processus afin d'alimenter les discussions et décisions des élus.

En attendant que tout ceci prenne forme, vous êtes fortement invités à aller sur le site internet du PETR (<https://petr-causses-cevennes.fr/>) et consulter les documents en lien avec le SCoT. Si vous souhaitez participer à façonner le futur de notre territoire, saisissez-vous de cette occasion !

Par William OSWALD

Calendrier prévisionnel



Les Platanes de l'avenue de la Gare

112 ; 112 arbres. De quoi s'agit-il ? D'une forêt ? D'un petit bois ? D'un parc ?

112 arbres d'alignement ? Non, 112 arbres d'une avenue ! 112 platanes de l'Avenue de la gare (à Alzon).

Une « avenue » méritait bien un tel agrément (même à la campagne !). Surtout si elle conduisait à la gare ferroviaire.

Le progrès à portée de main en 1896, année de mise en service de la ligne Le Vigan-Tournemire.



Après 11 années de travaux gigantesques pour permettre le passage des locomotives, il fallait pouvoir relier le village à la station.

Est-ce à ce moment là que la route, devenue depuis départementale n°232, a été créée ? On peut le penser.

Les anciennes cartes montrent nettement que l'accès vers La Nougarède, La Goutte se situait rive gauche de la Vis. Un chemin, rive droite, partant de l'actuel carrefour de La Goutte vers Alzon se terminait au Mazel.

La plantation de platanes en France (et en Europe) est très ancienne. Le « platane de la Liberté » planté à BAYEUX (Normandie) en 1797 est toujours vivant. Des exemplaires pluri-centenaires se rencontrent donc ici et

là. Les sujets de l'avenue de la gare doivent avoisiner les 125 ans. Belle jeunesse !

Dès la fin du XVIème siècle les rois de France ordonnent de « planter des ormes le long des grands chemins et voirie ». Les motifs d'alors indiquent qu'ils s'agit de protéger l'emprise des chemins contre le grignotage par les cultures riveraines. On préconise de planter des ormeaux, noyers et autres arbres.

En 1720, Louis XV ordonna de creuser des fossés latéraux (le long des voies) et obligea les propriétaires riverains à les entretenir et à planter 2 mètres plus loin des ormes, hêtres, châtaigniers et arbres fruitiers.

Au XIXème siècle les plantations devaient « réduire la poussière soulevée par les véhicules » ! Puis vint le goudronnage ...

Ainsi sous le Second Empire (1852-1870) puis sous la IIIème République (1870-1940) l'amélioration des voies de communication, la création de nouvelles routes voient évoluer les plantations d'alignement en accompagnement et notamment à l'aide de platanes. Dans le Midi, l'ombrage des voies de circulation ne devait pas être un motif secondaire.

Bel exemple de paysage créé de toute pièce, de mise en scène de l'espace.

Le platane commun (*Platanus X hispanica*) est un hybride entre le platane d'Occident (originaire d'Amérique du Nord) et le platane d'Orient (originaire des Balkans et de Turquie). C'est l'espèce la plus répandue parmi la dizaine existante. On la nomme quelquefois « platane à feuille d'érable » ; notons que l'érable plane (*Acer platanoides*) est appelé, lui, « érable à feuille de platane » ! Notez qu'en occitan l'arbre change de genre pour devenir « la platane » !

Autres temps, autres mœurs : les alignements le long des routes « étroites », la vitesse accrue des emprunteurs allaient engendrer une autre problématique, celle de la Sécurité au volant. D'où des mesures drastiques d'abattage d'un grand nombre de platanes, entre autres. Et aussi des protestations d'« amoureux » des arbres.

Le premier d'entre eux fut le Président de la République, en personne ! En 1970,

Georges POMPIDOU écrit une lettre à son Premier Ministre, dans laquelle il s'émeut de directives appliquées par l'administration chargée des routes. Il déclare sa « volonté de sauvegarder partout les arbres ». Il se plaint de « l'indifférence de l'Administration à l'égard des souhaits du Président de la République ». Reproduisons une partie de sa plaidoirie : « Les arbres, eux, n'ont semble-t-il, d'autres défenseurs que moi-même, et il apparaît que cela ne compte pas. La France n'est pas faite uniquement pour permettre aux Français de circuler en voiture, et quelle que soit l'importance des problèmes de sécurité routière, cela ne doit pas aboutir à défigurer son paysage . (...) La sauvegarde des arbres plantés au bord des routes – et je pense en particulier aux magnifiques routes du Midi bordées de platanes – est essentielle pour la beauté de notre pays, pour la protection de la nature, pour la sauvegarde d'un milieu humain. »

Alzon, n'a-t-il pas connu un tel épisode sur l'avenue de la Gare lorsque l'Équipement commença à abattre les premiers sujets rencontrés en sortant du village. Qui pourrions-nous en dire plus ?

De nos jours, on ne parle plus d'abattage systématique de « nos » platanes ; mais ceux-ci seraient plutôt victimes, à l'inverse, du « désintérêt » général ; une sorte de mise à l'écart ; une invisibilisation pour employer un terme plus « moderne ».

Les platanes, êtres vivants (presque immobiles), vivants, mais dans un temps différent de celui des humains n'en sont pas moins sensibles aux maltraitances que leurs colocataires leur font subir.

Fauchage à la machine-broyeuse aux écarts fatals pour la fine écorce, écobuages riverains mal contrôlés, élagages hâtifs, etc... sans parler de facteurs extérieurs (sécheresses, humidité persistante, froid intense).

Le rhytidome (écorce) de nos chers « alignés » n'est pas une armure en acier inox de plusieurs cm d'épaisseur et si vous ouvrez l'œil vous constaterez les mille atteintes à cette partie vitale de l'arbre et au graves lésions qui vont s'étendre.

Suite... les Platanes de l'avenue de la Gare

En cheminant sur la seule « avenue » d'Alzon vous avez remarqué un nouvel élément du paysage de bord de route, un végétal qui vient lentement « embrasser » les platanes : le lierre.



qui est attachée, qui s'enroule). En occitan on parle de « d'èune ou èule ou èura » nom féminin ! Notre liane peut atteindre 100m de long et grimper jusqu'à 30m de hauteur.

Cette plante commune qui court au sol avec un type de feuilles soudain s'agrippe au premier tronc venu, change de feuille, développe de petits crampons et part à l'assaut de la lumière. Sa progression peut être favorisée par des changements liés à l'homme, ses pratiques pastorales, ses méthodes de fauchage etc ...

Pas de parasitisme pour autant chez notre alpiniste ; on parle de « mutualisme » et on le traite d' « acteur de la biodiversité » . Autant d'aspects positifs.

Seule ombre au tableau, l'aspect esthétique d'une allée de platanes, claire, presque « exotique », lisse devient sombre, « échevelée », métamorphosée.

La gestion des arbres alignés le long des routes est confié au « propriétaire » de la voie ; le CD n°232 appartient au département du Gard et donc cette Administration veille scrupuleusement à la bonne santé des arbres, assure leur entretien soigneusement et méthodiquement et ordonne des diagnostics précis pour que tout se perpétue sans heurt.

Les Services de l'ex-Equipement en France, décentralisés vers les départements ne semblent pas tous logés à la même enseigne. Certains départements offrent à leurs personnels des formations pour améliorer leurs connaissances des arbres d'alison nom l'arbre » ou des « paysagistes impliqués dans les plantation » et dispose d' « atlas du paysage ».

Cette panoplie n'est, semble-t-il, ni applicable, ni complète partout !

Dans notre département, quel est la méthodologie appliquée ? Quels moyens sont mis à disposition ?

« Notre » avenue de la Gare est-elle sous surveillance ? Quelle stratégie, quel plan de gestion lui sont dédiés ?

Beaucoup de questions en suspend.

Comment appréhender l'envahissement du lierre ? Faut-il conserver l'esthétique d'origine de l'allée ? Et intervenir ? Faut-il laisser le nouvel arrivant s'installer durablement ?

Qui prend la décision ? Qui se saisira du débat ?

Par André LACROIX

Biodiversité communale

Comme vous avez pu voir dans les comptes rendus de conseils municipaux cette année, la commune d'Alzon s'est associée à celle d'Arrigas pour déposer une proposition de projet d'Atlas de la Biodiversité communale (ABC) auprès de l'Office Français de la biodiversité (OFB), avec le soutien du Parc National des Cévennes.



L'OFB finance 80% du budget des projets qui sont retenus et dont nous avons le plaisir de faire partie malgré le grand nombre de candidatures cette année. Les efforts déployés durant le printemps et l'été par les élus et habitants qui s'y sont consacrés ont donc été récompensés.

Pourquoi cette démarche nous direz-vous ? D'abord car un intérêt majeur de ce projet, qui se déroulera sur 3 ans, est de contribuer

Suite...Biodiversité communale

aux connaissances sur la biodiversité en France. La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants et les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Cela inclue aussi les interactions entre espèces. Nous dépendons directement de la bonne santé de notre environnement et d'un haut degré de biodiversité qui bénéficie à toutes nos productions agricoles, mais pas seulement. La France possède une grande variété de paysages et donc une importante biodiversité. Toutefois celle-ci est menacée : 18% des espèces ont disparu et 79% des habitats sont dans un état de conservation dégradée.

L'autre intérêt de ce projet réside dans les animations et activités organisées pour le grand public alzonais et arrigassien. Un programme sera diffusé par flyer, affiches et courriels. Sorties en plein air, science participative, ateliers, conférences... Nous espérons que tout ceci suscitera votre intérêt et votre participation!



Pour commencer, une réunion publique se tiendra en ce début d'année 2022 pour vous permettre de prendre plus connaissance du projet et de poser toutes les questions que vous voudrez. La commission extra-municipale qui pilote le projet sera heureuse d'accueillir ceux et celles qui voudraient prendre une part active à l'organisation des animations. Au delà de celles-ci, nous espérons que cela amènera à créer de nouveaux événements annuels, et ainsi avoir plus d'occasions de se retrouver et célébrer le magnifique cadre de vie que nous avons.

Par Odile COLOMB

ECOLE ADRIENNE DURAND-TULLOU : IL S'EN EST PASSÉ DEPUIS 1 AN !

La première et excellente nouvelle est bien entendue celle du retour d'un second poste d'enseignant. En effet, après avoir fonctionné pendant six ans en mode de classe unique depuis 2014, l'école retrouve à la rentrée 2021 une classe de maternelles avec 13 élèves assurée par Sandrine **PEDON** les lundis et mardis et une classe d'élémentaires avec 15 élèves assurée par Cora **BOUTIN** qui est aussi la Directrice. Un 3ème enseignant, Alain **BERTRAND**, assure le complément dans les classes des grands le mardi et dans la classe des petits les jeudis et vendredis. N'oublions pas non plus Josiane **PIEYRE** qui accompagne les maternelles au quotidien et Myriam **BAYAR** qui assure les services de garderie et cantine (en binôme avec Josiane). Comme les années précédentes, les enfants continuent de fréquenter la bibliothèque municipale (le mardi matin cette année) et l'apprentissage de l'anglais continue avec Angela **PROCUREUR** tous les jeudis après-midi (cours financés par les mairies).

Suite à ce dynamisme nouveau, une réfection totale des peintures des locaux intérieurs de l'école s'imposait. Celle-ci a eu lieu durant les grandes vacances scolaires par l'entreprise **BOURDIER** Nicolas pour un montant de 7 305 €. Les élèves et enseignants ont ainsi fait leur rentrée dans des locaux non seulement embellis mais aussi conformes aux normes d'accès pour les personnes à mobilité réduite (entrée par la route 999).

Une autre grande avancée technologique et modernisation de l'enseignement proposé est celle du renouvellement complet du socle numérique de l'école pour un montant total de 7370€ (réparti entre les mairies de Campestre, Vissec et Alzon et subventionné à 80% par l'Etat dans le cadre du renouvellement informatique en milieu rural). En effet, le matériel existant arrivant à terme, un écran tactile numérique infrarouge de 75 pouces permettant des corrections en direct, affichages des productions des élèves, modèles d'écriture et un confort matériel

(pas de lampe à changer, pas de problème de reflet ni de luminosité ...) complété par un tableau coulissant permettant d'écrire sur le tableau blanc en parallèle de l'usage de l'écran interactif ont été achetés. Deux ordinateurs portables pour les enseignants ainsi que 4 tablettes pour les élèves (fonctionnement en demi-groupe ou une pour deux) complètent ce dispositif.



Pour ce qui est des projets et sorties prévues par l'école pour l'année 2021/2022 :

PROJETS COMMUNS (classes des maternelles et élémentaires) :

- Les **vendanges** avec un projet pédagogique réalisé par les deux classes en début d'année à St Félix de Lodez où les enfants ont récolté les raisins. Le pressage des fruits et la mise en bouteille du jus a eu lieu à Sauclières et les enfants ont œuvré pour la réalisation des étiquettes des bouteilles de jus de raisin.
- La **sortie ski** de fond à la station Prat-Peyrot au Mont Aigoual si le temps le permet.

- **Eclats de Lire** au Vigan (littérature de jeunesse) où une rencontre avec un auteur sera peut-être organisée en dehors du cadre des éclats de lire.

- **Décoration de la façade** côté route 999 où quatre plaques de contreplaqué résistant à l'eau seront peintes par les élèves de maternelle et d'élémentaire afin de rendre visible l'existence de l'école sur cette voie. Chaque panneau représentera une saison.

- La **classe découverte** de 3 jours et 2 nuits à Saint-Sernin sur Rance en Aveyron. Au programme sont prévues entre autres course d'orientation à la décou-

verte du patrimoine local, reconnaissance des animaux (identification d'espèces, musée d'animaux naturalisés, daims et oiseaux de la volière, moulage d'empreinte...), fabrication de fusée à eau, force motrice de l'eau et spéléologie, parcours des sens (boîtes mystères, fil aveugle, parcours sensitif...) initiation à la musique, parcours équilibre... Afin que ce séjour puisse être accessible à tous et toutes, les mairies assurent une participation financière importante par enfant.

PROJETS CLASSE MATERNELLE

- Un projet d'**olympiades** avec rencontres sportives avec la classe maternelle d'Aumessas et peut-être d'Avèze.

- Le **carnaval** où les élèves fabriqueront chacun une petite tête fixée sur un manche avec laquelle ils déambuleront vêtus du costume de leur choix

PROJETS CLASSE ELEMENTAIRE

- Le projet « **Chorale à l'école** » concerne les deux classes. Cette année, dans le cadre de la chorale avec Sabine De Thorey l'école travaille sur un conte musical sur le thème des arbres qui sera présenté à la fête de fin d'année scolaire. Un chant sur le thème de la paix a été appris et la chanteuse est venue à l'école du Vigan rencontrer les élèves qui participent au projet « **Orchestre à l'école** ».

- Un projet sur **LE MONDE DE LA NUIT** avec des intervenants du Parc National des Cévennes où des sorties nocturnes sont prévues

- Le **thème de l'eau** avec le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) où un focus sur la Vis (commencé en fin d'année dernière en lien avec la classe unique de Saint-Laurent-le-minier avec qui la correspondance continue) sera fait avec observation de la biodiversité de la rivière à Alzon et activités durant la classe découverte. Avec toutes ces bonnes nouvelles nous souhaitons une bonne continuation ainsi qu'une excellente année 2022 à tous et toutes !!

Par Elodie **BRUN**



DIVERS

HALLOWEEN

Malgré un temps relativement mauvais, l'**après-midi d'halloween** du dimanche 31 octobre a tout de même pu avoir lieu à la salle des fêtes où les petits monstres se sont retrouvés et ont reçu pléthore de bonbons et friandises.



NOËL A L'ECOLE

Le **jeudi 16 décembre** cela a été au tour du Père Noël de venir rendre visite aux enfants et la magie de Noël a opéré une fois de plus auprès des plus petits de l'école. En effet, le Père Noël a fait un détour par la salle des fêtes pour apporter un petit cadeau à chaque enfant (livre) ainsi que pour l'école. Avant cela, les élèves avaient chanté des comptines de circonstance apprises avec leur professeure de chant Sabine et un spectacle de marionnettes avait enchanté petits et grands. Le tout s'est terminé dans une bonne ambiance avant des vacances bien méritées !

PROTOCOLE COVID 19

Afin de protéger les élèves et les personnels, dans le contexte Covid-19, quatre niveaux sont définis pour l'année scolaire 2021-2022 et ainsi permettre d'organiser et de mettre en œuvre les protocoles sanitaires et les mesures les plus justes et les plus gradués possibles. Compte tenu de la situation épidémique, le protocole sanitaire de niveau 3 s'applique dans les écoles maternelles et élémentaires pour l'ensemble des départements, depuis le 9 décembre. Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Ils en informent le directeur. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Le protocole de contact-tracing pour les écoles est le suivant :

- après un cas confirmé, poursuite des apprentissages en présentiel pour les élèves testés négatifs.
- apprentissages à distance pour les élèves testés positifs et isolement pendant 10 jours avant retour en classe.
- les familles sont invitées à réaliser un nouveau dépistage au bout de 7 jours.



MESURE RADON

La mission des **mesures du radon** de l'école, a été confié à la communauté de communes car une mutualisation d'achat des outils de mesure sera faite avec les autres écoles du Pays viganais.

TRAVAUX

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE



La nouvelle bibliothèque est située dans le petit parc après l'église, elle est accessible en traversant le parvis de l'église. Elle est ouverte le **mercredi de 15h30 à 19h00 pour l'ensemble du village** et le **mardi matin de 10h00 à 12h00 exclusivement pour l'école**.

L'accès aux documents de la Bibliothèque Municipale d'Alzon est gratuit.

Contactez la bibliothèque

point.lecture.alzon@gmail.com ou via la Mairie d'Alzon 04 67 82 01 63.

Pour vos recherches à la Maison du Livre et des Écritures, Château d'Assas : [Médiathèque Intercommunale du Pays Viganais](#)



CAPTEUR CO2

La communauté de communes du Pays Viganais nous a proposé d'acquérir des capteurs de CO2 dans le cadre de l'épidémie COVID 19. La commune en a commandé 4 qui seront installés dans les 2 classes et la salle de cantine-garderie ainsi qu'à la nouvelle bibliothèque afin de mesurer la qualité de l'air dans les espaces où les enfants sont en groupes.

OBSÈQUES D'YVONNE BRUN, 101 ANS LE SAVIEZ-VOUS ?

Article extrait du midi libre, 18/10/2021

« Obsèques le 18 octobre 2021. Yvonne **BRUN**, doyenne du village d'ALZON, nous a quitté jeudi dernier à l'Unité Long Séjour de l'Hôpital du Vigan à l'âge de 101 ans. Elle aurait eu 101 ans et demi demain.

Jeudi matin elle est partie paisiblement dans son sommeil.

L'an dernier pour ses cent ans, elle nous disait en parlant de son âge : « ça commence à faire ». Ses 100 ans que nous n'avons pas pu fêter en famille à cause du Covid.

Yvonne est née le 19 avril 1920 à la ferme de Cazevieille, sur la commune d'Alzon. Après sa scolarité à l'école libre d'Alzon, elle est restée à la ferme jusqu'à son mariage avec Raymond **BRUN** le 1er juin 1946. De cette union sont nés deux enfants : Hubert et Rémy . Elle a eu son lot de joies avec ses petits enfants, Olivier, Frédéric et Marion qui lui ont donné 6 arrières petits enfants. Sa part de peines aussi avec notamment le très grave accident de son fils Rémy, en 1992.

En aidant son mari à la ferme, elle a travaillé péniblement comme les petits paysans de l'époque avec la traite des brebis à la main, le travail des champs avec les bœufs, avant la mécanisation.

Puis la vie a continué à la ferme du Boucaret qu'ils ont pu louer puis acquérir dans les années 70.

Avec son troupeau de quelques chèvres, elle fabriquait des fromages dont la renommée n'était plus à faire.

Yvonne a pu ensuite bénéficier d'une longue et paisible retraite ce qui lui a permis de voyager avec Raymond et découvrir plusieurs régions de France .

C'est à cette époque aussi qu'elle s'est beaucoup investie dans le club du 3^{ème} âge, La Roche des Fées, dont elle a été un membre très actif pendant longtemps. A chaque kermesse la qualité de ses oreillettes était plébiscitée.

En 2017, à 97 ans, sa perte d'autonomie, l'a contrainte à rejoindre l'Unité Long Séjour de l'Hôpital du Vigan où elle a retrouvé son mari, Raymond, qui avait été admis 6 mois plus tôt.

Raymond est décédé en janvier 2019. Ils ont eu 72 ans de vie commune. Nous avons pu fêter encore au Boucaret les Noces de Platine pour leurs 70 ans de mariage.

Yvonne était très croyante et très pratiquante.

Si elle avait un certain caractère , elle était d'une nature généreuse et très accueillante. »

Par Hubert **BRUN**, article extrait du midi libre du 14 oct.2021



Les plaques de cochers

Lorsque l'on passe devant la maison de l'ancienne Cure, une plaque en métal vieilli éveille notre curiosité : que fait-elle là ? d'où vient-elle ?



Il s'agit simplement d'une « plaque de cocher », laquelle, si l'on observe les écritures et d'après les distances indiquées et le sens des flèches, devait à l'origine se trouver à l'entrée d'Alzon côté Aveyron à 1500m du village.

Les plaques de cocher sont des plaques indicatrices dites de « distance légale » créées en 1835. Certaines portent aussi une indication de temps : celui-ci étant défini par une distance parcourue à cheval.

Elles étaient situées sur des mâts, ou placées aux angles des maisons à une hauteur de 2,50 ou 3m , elles permettaient au cocher des malles poste de les repérer de loin .

Celle qui nous concerne était posée sur un mât. Elle n'est pas percée mais possède, en contrebas, sur le côté droit, une partie cylindrique pour sa fixation en drapeau.

Dans un premier temps, ces plaques sont en fonte, écriture blanche sur fond bleu d'après une circulaire des Ponts et Chaussées de 1835 qui stipule que dans tous les cas, la couleur choisie sera le fond « bleu de ciel foncé » et les lettres en blanc. Dès 1865 elles sont en zinc laminé.

Après avoir été marquées « Royales », « Impériales », les routes deviennent « Nationales » sur les plaques de cocher.

Dès sa création en 1908, le Touring Club de France finance les panneaux indicateur en zinc émaillé avec les lettres en relief.

En 1908 : apparaissent les panneaux Michelin.

En 1914 : la fabrication des plaques de cocher est arrêtée.

En 1918 : création des bornes pyramidales en béton émaillé que nous avons connues il y a 60 ans à l'entrée du tunnel côté Le Vigan.

La fin officielle de ces « plaques de cocher » a lieu le 1^{er} août 1946. Elles deviennent « plaques patrimoniales ».

Par Roger **LAURENS**

RAPPELS CONSIGNES DE TRI

Le guide du tri est à votre disposition en Mairie ou sur le site internet www.alzon.fr.

INFORMATION CORONAVIRUS : Masques jetables, mouchoirs, gants et papier essuie-tout, usagés, se jettent avec les déchets, dans le bac gris .

EMBALLAGES vides ET PAPIERS

Pas de sacs opaques
Ne pas encastrer les produits ; séparer les matières

Emballages en métal

NOUVEAU
Boîtes et barquettes métalliques, aérosols, et même les petits

Tous les papiers / cartonnets

Cahiers, blocs-notes, impressions, journaux, catalogues, prospectus, courriers, enveloppes, livres, boîtes et suremballages en carton, briques alimentaires

Emballages en plastique

NOUVEAU
Bouteilles et flacons, barquettes, sacs et sachets, pots, boîtes et tubes

Ne pas mettre :
aérosols dangereux (peinture, dégrissant, ...), cadavres d'animaux.

Attention : les seringues doivent être déposées à la pharmacie, et en aucun cas dans les recyclables, car elles mettent en danger le personnel !

NON RECYCLABLES

Mettre les déchets dans des sacs fermés.

Mouchoirs

Vaisselle et tous déchets autres que des emballages

Attention :
les ampoules basse consommation et les néons ne vont ni dans les non recyclables, ni dans le verre. Ils doivent être déposés à la déchèterie.

COMPOST

Pour accueillir un composteur, contacter le SYMTOMA au 04 66 77 98 29 ou à contact@symtoma.org

Fleurs, plantes fanées, cendres froides, sciures de bois, papiers, petits cartons, essuie-tout, épluchures de fruits et légumes, restes de repas, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, pain

Eviter (risque d'odeurs) : viande, poisson, produits laitiers

DECHETERIE

Déchets diffus spécifiques (dangereux), meubles, déchets électriques et électroniques, végétaux, cartons, gravats, encombrants, piles, ...



Un panneau signalétique « décharge interdite » à été installé sur l'ancienne voie ferrée, afin de décourager les pollueurs.

Une réflexion est en cours avec le soutien du Parc national des Cévennes et de la gendarmerie pour faire disparaître ce point noir.

MEMO

Jours de collecte ordures ménagères

Poubelles grises : jeudis

Poubelles jaunes : mardis
semaine paire



Déchetterie Intercommunale

Molières Cavailiac
04 67 81 86 95

Déchèterie ouverte toute l'année au public,

Lundi à samedi inclus
(sauf jours fériés)
9h-12h & 14h30-17h

Ressourcerie mobile

Sous la surveillance
d'un responsable

Parking salle des fêtes
9h-13h

Dates 2022 :

Lundi 3 janvier

Lundi 28 février

Lundi 2 mai

Mardi 7 juin

Lundi 4 juillet

Lundi 1^{er} août

Lundi 5 septembre

Lundi 7 novembre

Composteur

Vous souhaitez avoir un composteur à domicile ?

Il suffit pour cela de remplir la **charte du compostage** (sur demande) et de déposer un **chèque de 15 €** (à l'ordre du Trésor Public) en Mairie accompagné de vos coordonnées.

L'HOMME QUI AIMAIT LES ABEILLES

Par un bel après midi printanier, le silence régnait sur la place de la mairie. Seul le bourdonnement d'un essain d'abeilles s'amusant autour de la fontaine se faisait entendre. La reine fatiguée se posa sur un arbuste et les abeilles la protégèrent. Les quelques personnes présentes ne savaient que faire. Car ces petites bêtes ne sont pas méchantes, MAIS il ne faut pas les énerver. DONC que faire ? Cette question a-t-elle été entendue par le locataire de l'église toute proche ou est-ce le fait du hasard.

Qu'apparu, chevauchant son scooter, le « barde » du village sa lyre sur le dos et ce passionné d'apiculture nous sauva.

A la vue de ce spectacle, il alla « querre » ruche, chapeau voilé et soufflet à fumée.

Il installa la ruche, se vêtit et commença à parler aux abeilles pour les rassurer tout en actionnant son soufflet et la fumée fit le reste. A la fin de l'après-midi quand le soleil commence à décliner, la dernière abeille rentra dans la ruche, il ferma la porte et reparti avec la ruche sous

les applaudissements de la population arrivée en nombre par curiosité.

On dit que la reine et les abeilles ont trouvé leur havre de paix au bord d'une rivière qui descend du St Guiral que les abeilles butinent les fleurs de châtaigniers et que le « barde » leur chante des berceuses la nuit venue.

Ce récit romancé est tiré d'un fait réel qui s'est déroulé le vingt mai de l'an deux mille vingt et un.

Avec l'autorisation de M. CHALENCON Maxime dit « Max »

Alzon, le 4 juin 2021 par Gérard ABRIC



AGENDA 2022

SOUS RESERVE DES CONDITIONS SANITAIRES

Quand	Qui	Où	Quoi
13 février	Marché festif alzonais	Village	Marché
17 février	APE-Festiv'Alzon	Salle des fêtes	Carnaval
26 février	Comité des fêtes	Salle des fêtes	Soirée Cabaret
5 mars	Chêne double	Curel	Repas
12 mars	Chêne double	Curel	Repas
13 mars	Marché festif alzonais	Village	Marché
13 mars	La Brocante	Salle des fêtes	Salon multi-collections
20 mars	Roche des fées	Salle des fêtes	Loto
10 avril	Etat	Salle du Conseil	Elections
16-18 avril	Roc de la lune Sports Nature	Salle des fêtes	Trail du Roc de la Lune
18 avril	Détente et Loisirs	Salle des fêtes	Omelette
23 avril	Détente et Loisirs	Salle des fêtes	Loto
24 avril	Etat	Salle du Conseil	Elections
7 mai	Chêne double	Curel	Ball-Trapp
8 mai	Mairie	Salle du Conseil	Fête victoire 1945
15 mai	Brocante	Village, Salle des fêtes	Vide dressing
6 juin	Chêne double	St-Guiral	Pèlerinage
11 juin	Chêne double	Curel	Ball-Trapp
21 juin	Comité des fêtes	Salle des fêtes	Fête de la musique
13 juillet	Mairie	Place de la Mairie	Soirée Gourmande
16 juillet	Marché festif Alzonais	Salle des fêtes	Repas dansant
29-31 juillet	Chêne double	Curel	Toros
6-7 août	Comité des fêtes	Salle des fêtes	Fête votive
12 août	Mairie	Place de la Mairie	Soirée Gourmande
14 août	La Brocante	Village	Brocante

COMMUNICATION

Directeur de publication & de rédaction : Roger LAURENS

Mise en page : Lucie TELERA NAPOLEON

Impression : mairie

Tirage : 200 exemplaires

Dépôt Légal : janvier 2022

Direction de la communication : Mairie d'Alzon, Place de la Mairie, 30770 ALZON

mairie.alzon@wanadoo.fr - www.alzon.fr / 04 67 82 01 63

ANIMATIONS

Salle du Conseil, sous la mairie

Gym, le vendredi

Jeux, avec Détente et Loisirs le jeudi

Goûter, Roche des fées les 2ème vendredis du mois

Salle La Cure

Salle de sport ouverte tous les jours, 6h-23h

Salle des fêtes

Batucada, le mardi

Place de la mairie

Juillet août, marchés le dimanche

Hors saison marché le 2^{ème} dimanche du mois

ETAT CIVIL

Naissances

Liam HEGARTY CHALENCON, 28 fév.

Aloïs SALZE le 9 mai

Alessio CATTEAU le 19 juill.

Mariages

Laurent BARRIOT & Véronique

THEVENEUX le 11 sept.

Décès

Maria ZIMMERMAN WAGNER 31 janv.

Nicole SANCH BARRAL, 16 fév.

Anne Marie SARBONNET, 17 fév.

Ginette VERSSELIN, 25 mai

Rémi MENASSIER, 14 juin

Yvonne BRUN, 14 oct.

Lucie BLANC REVEILLON, 29 oct.

Gérard GUMIEL, 3 déc.

Odette ATCHER THOMAS, 24 déc.

Simone BAUDOU FRONTIN, 27 déc.